

Le voleur a effectivement volé

*« Penser,
au risque de perdre l'estime des siens,
au risque d'être banni de sa ville,
au risque d'être excommunié,
au risque de mourir. »*
Pascal QUIGNARD

A propos de ladite Ve République : La Cour de justice de la CEDEAO a rendu son verdict. Elle dit que le voleur a effectivement volé. Et elle prescrit qu'à l'avenir le voleur ne doit plus voler. Diantre ! Qui donc vous dit que le voleur ait encore envie de voler ? Il a déjà substantiellement tout volé !

Huenumadji AFAN
A suivre !...

BCCM/PS/CHRONIQUE/08082026

.